



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 108522

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la réglementation concernant l'usage des moteurs sur les plans d'eau. Suivant les départements, voire même suivant les plans d'eau, la réglementation varie sur la possibilité ou non de naviguer à moteur. Il souhaite donc connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour unifier et clarifier la réglementation, pour lui donner une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité pour les usagers.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108522

Rubrique : Cours d'eau, étangs et lacs

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11234